

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Montpellier - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : CMI Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : CMI Informatique (15051)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - C.M.I - Cours Master en Ingénierie - Informatique - Cours Master en Ingénierie (CMI) : CMI Informatique (15051)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	524	141	141	43

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - C.M. I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : CMI Informatique (15051)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	90	30	30	8	18,6 %
			Masculin	434	111	111	35	81,4 %
			Total	524	141	141	43	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - C. M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : CMI Informatique (15051)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	0	0	0	0 %
				Sans mention	115	4	4	2	4,8 %
				AB	150	41	41	16	38,1 %
				B	129	55	55	16	38,1 %
				TB	56	36	36	7	16,7 %
				TBF	6	4	4	1	2,4 %
				Total	464	140	140	42	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	19	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	11	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	10	0	0	0	0 %
				AB	5	0	0	0	0 %
				B	7	0	0	0	0 %
				TB	7	1	1	1	100 %
				Total	29	1	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	TB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - C.M. I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : CMI Informatique (15051)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	377	128	128	40	93 %
			En réorientation	90	10	10	2	4,7 %
			Non scolarisés	18	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	35	3	3	1	2,3 %
			Autres	4	0	0	0	0 %
			Total	524	141	141	43	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : CMI Informatique (15051)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	216	96	96	31
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	136	32	32	7
			Autres doublettes	69	11	11	4
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie - Informatique - Cursus Master en Ingénierie (CMI) : CMI Informatique (15051)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	51,3 %	69,1 %	69,1 %	73,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	32,3 %	23 %	23 %	16,7 %
		Autres doublettes	16,4 %	7,9 %	7,9 %	9,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Notes de 1ere/terminale Maths/NSI en 1ere Spécialité Maths en terminale Niveau en langues (épreuves bac français, anglais) Progression moyenne générale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences, Méthodes et Savoir-faire	La cohérence du projet de formation au regard du choix des spécialités : on rappelle qu'il est recommandé d'avoir suivi maths et nsi en première et d'avoir conservé la spécialité maths en terminale.	Important
Savoir-être	Savoir-être, autonomie, implication.	Appréciations de l'équipe pédagogique et attitude face au travail du candidat - la motivation, la capacité de travail en autonomie et la curiosité seront également étudiées	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	Les appréciations, la fiche avenir et le projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités, centre d'intérêts	Projet de formation et activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures issues d'un baccalauréat autre que la voie générale ne sont pas examinées. Parmi les baccalauréats généraux, seules les candidatures répondant aux conditions suivantes sont retenues :

- avoir suivi en **classe de première** la spécialité **Mathématiques**, ainsi que la spécialité **Numérique et Sciences Informatiques (NSI)** lorsque cette dernière est proposée dans l'établissement d'origine ;
- avoir conservé en **classe de terminale** la spécialité **Mathématiques**.

Tout dossier ne répondant pas à ces critères de parcours est déclaré **non classé** lors de l'examen des candidatures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour réaliser le recrutement dans la formation, la commission d'examen des vœux procède de la manière suivante :

- Résultats académiques :
 - examen des bulletins de première et de terminale générale, avec une attention particulière portée aux résultats en mathématiques, en numérique et sciences informatiques (NSI), en français et en langues vivantes ;
 - prise en compte des résultats aux épreuves anticipées et terminales du baccalauréat lorsque ceux-ci sont disponibles.
- Éléments qualitatifs :
 - appréciations de l'équipe pédagogique figurant dans la **fiche Avenir** ;
 - cohérence entre les spécialités suivies au lycée et la formation demandée ;
 - contenu et motivation du projet de formation ainsi que les éléments du CV ;
 - participation à un entretien de motivation, le cas échéant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission constate que certains candidats n'ont pas suffisamment pris connaissance du contenu de la formation et des compétences attendues. Il est donc recommandé de consulter attentivement les **maquettes du CMI**, ainsi que le rapport public Parcoursup, afin de bien comprendre les attendus et le niveau requis.

La commissionn conseille un travail régulier dans toutes les matières tout au long de l'année, gage du sérieux attendu.

La commission observe que les **fiches Avenir** sont trop souvent limitées à une reprise des bulletins et attend une analyse mettant en valeur l'autonomie, la motivation et les aptitudes du candidat. La commission invite les élèves à sensibiliser leurs professeurs à l'importance de ce document.

La commission attend enfin un **projet de formation** motivé clair et personnalisé, qui exprime sincèrement l'intérêt du candidat pour l'informatique et le CMI et que le candidat expose ses propres objectifs et engagements, en évitant les formulations vagues ou stéréotypées.

Signature :

Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Université de
Montpellier